



ENGAGEMENT CONCOURS DE PISTAGE

(géré par ProGIC)

des Sports Canins

Club organisateur : Amicale Dijonnaise
des Sports Canins

Date concours : 4 et 5 novembre 2023

Collez
Votre étiquette
ICI

<i>CHIEN</i>			
N° FAPAC :		NOM et AFFIXE :	
CLUB :			
TERRITORIALE :			

<i>PROPRIETAIRE du chien</i>			
N°LICENCE :		NOM PRENOM :	

<i>CONDUCTEUR du chien le jour du concours (si différent du propriétaire)</i>			
N°LICENCE :		NOM PRENOM :	

<i>ADRESSE de la personne qui conduit le chien le jour du concours</i>			
RUE :			
CP :	VILLE :		
☎ :	MAIL :		

- CSAU : 15€ Brevet : 20€
 Pistage 1 : 28€ Pistage 2 : 28€ Pistage 3 : 28€

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- Le règlement de l'engagement et des repas,
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Feuille d'engagement à retourner **avant le samedi 14 octobre 2023** à

Monsieur PAUPERT Yannick 9 rue Gabriel REVEL 21600 LONGVIC

Pour tous renseignements : tél : 06.81.54.02.70 ou pau.y@orange.fr

Total engagement :

Repas 15 € x ... =

Total :

Chèque à l'ordre de : ADSC

Signature du Président ou cachet du club :

Signature du Conducteur :